



MAIRIE
DE
VOLONNE
(04290)

Afférents au C. Municipal... : 19
En exercice..... : 19
PRÉSENTS..... : 10
Qui ont pris part à la DCM. : 11
Date de la CONVOCATION :
25 avril 2025.

dcm 05 / 250430

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025

Publié le

ID : 004-210402442-20250430-DCM_05_250430-DE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (Séance n° 05 du 25 avril 2025)

L'an deux mille vingt-cinq et le 30 avril, à 17 Heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine COSSERAT, Maire.

. **PRÉSENTS (10)** : Sandrine COSSERAT, Nathalie VANNI, Patricia PERONA-MENA, Marie-Anne MULLER, Michel BLASZCZYK, Claude FARGETON, Renée VIARD-SIRI, Nathalie BOURRIEL, Emmanuel MULLER, Adrien ETIENNE.

. **ABSENTS (9 – 1 Représentés)** : Christian HERPIN (procuration à Nathalie VANNI), Jean-François POPIELSKI, Anne VANCAUWENBERGHE, Thomas OLIATI, David FERRIGNO, Jacques BONTE, Anne PIOLI, Frédéric ESCUYER, Catherine BALP.

. **SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Patricia PERONA-MENA

. **OBJET** : Finances 2025 : subventions 2025 aux associations.

Madame le Maire expose :

Consécutivement au vote du BP 2025 COMMUNE intervenu lors de la réunion du 14 avril dernier, il convient d'attribuer, comme chaque année, les subventions de fonctionnement aux diverses associations communales et locales.

Ainsi, Mme le maire propose et demande à l'assemblée de :

- Valider la répartition desdites subventions, telles que figurant sur le tableau présenté ;
- Arrêter et confirmer le montant global (à affecter) qui s'élève à la somme de 31 600 € au titre de 2025, selon la répartition suivante :

Propositions / subventions de fonctionnement aux associations	
secteurs	montants
SOCIAL	500 €
SPORT / ECOLES	8 800 €
CULTURE / TOURISME / ENVIRONNEMENT	22 300 €
total	31 600 €

Ayant entendu l'exposé de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité des votants (11 voix POUR)** :

- **Valide les montants des subventions de fonctionnement destinées aux associations pour 2025, tels que présentées.**
- **Arrête ladite répartition s'élevant à la somme de 31 600 € au titre de 2025.**

Fait et délibéré à VOLONNE, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sandrine COSSERAT

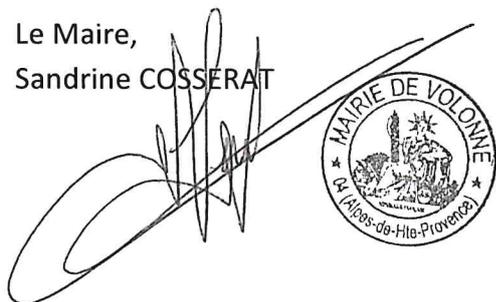


La Secrétaire de séance,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de MARSEILLE, dans un délai de deux (02) mois à compter de son affichage et de sa transmission au Contrôle de Légimité.

Articles comptables	Associations	
	SOCIAL :	
65748	Foyer socio-éducatif (collège C. Reymond)	150 €
«	FNACA (Bléone-Durance)	150 €
«	Porte-drapeaux	50 €
«	Sourire à la vie	150 €
	Total =	500 €
	SPORT / ECOLES :	
65748	Association des parents d'élèves de Volonne	250 €
«	Société de chasse	500 €
«	Gymnastique Volontaire	700 €
«	La Boule volonnaise	700 €
«	Judo club volonnais	1 490 €
«	Football Club volonnais	1 000 €
«	Val de Durance Handball	350 €
«	USEP / Coopérative Ecole Elémentaire	1 500 €
«	Association sportive collège Camille Reymond	230 €
«	Coopérative scolaire Ecole Maternelle	1 180 €
«	Durance ski	600 €
«	Volonne paddle	300 €
	Total =	8 800 €
	CULTURE / TOURISME / ENVIRONNEMENT :	
65748	Comité des Fêtes	8 500 €
«	Volonne Initiatives	10 000 €
«	La Vieille Pierre volonnaise	1 500 €
«	Repair Café Durance Provence	150 €
«	La Cistude	400 €
«	Volumna 930	1 000 €
«	UTL	100 €
«	Elan'C	500 €
«	Monts et Tam Tam	50 €
«	Son des vallées	50 €
«	Louveterie	50 €
	Total =	22 300 €

Vu et certifié exact.

Le Maire,
Sandrine COSSERAT


La Secrétaire de séance,
Patricia PERONA-MENA
